

**RAPPORT DE SITUATION COMPARÉE 2017  
RELATIF A L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE  
ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES  
DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

établi par  
la Direction générale  
des ressources humaines



## **Avant-propos au Rapport de situation comparée égalité femmes-hommes**

Erigée grande cause nationale du quinquennat par le Président de la République, l'égalité femmes-hommes est au cœur de l'action gouvernementale. Le Secrétariat d'Etat qui en a la charge coordonne nos actions tout en multipliant les campagnes nationales, contre le harcèlement de rue ou les violences conjugales notamment. Exigeant et volontariste, le gouvernement entend se montrer exemplaire dans la lutte contre les inégalités et cela commence naturellement avec ses personnels. En novembre dernier, un accord sur l'égalité professionnelle dans la fonction publique a ainsi été signé avec les organisations syndicales. Certaines de ses dispositions sont également reprises dans la loi de transformation de la fonction publique adoptée en juillet dernier. Elle prévoit notamment l'obligation pour tous les employeurs publics de se doter d'un plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle.

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation s'engage également pour l'égalité femmes-hommes depuis plusieurs années, notamment grâce à un groupe de travail sur les freins dans les carrières des femmes chercheuses et enseignantes-chercheuses. Le ministère finance également des travaux de recherche dédiés à ces questions et s'engage pour prévenir les violences sexistes et sexuelles. Annoncées en mars 2018, des cellules d'accueil, d'écoute et d'accompagnement des victimes de ces violences se sont déjà organisées dans 95% de nos établissements. Ces derniers mois, nous avons également œuvré à la réforme de nos procédures disciplinaires pour garantir que les victimes de violences sexistes et sexuelles soient véritablement reconnues et mettre un terme aux soupçons de complaisance ou de laxisme qui entachaient certains jugements. Sur tout le territoire, le réseau des référents égalité relaie nos politiques et nous nous engageons à fournir tout l'accompagnement nécessaire – humain, méthodologique et documentaire – aux projets de nos opérateurs.

Sur le plan plus spécifique des ressources humaines, le ministère travaille étroitement avec l'Association pour les Femmes Dirigeantes de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (AFDESRI) et s'est engagé, depuis 2017, dans une démarche de labellisation « égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » auprès de l'Association française de normalisation (AFNOR).

Pour déployer nos mesures en faveur de l'égalité et apprécier leur efficacité, une bonne connaissance et une évaluation rigoureuse des situations est essentielle. C'est pourquoi le protocole relatif à l'égalité professionnelle dans la fonction publique de 2013 étendait l'obligation de produire des rapports de situation comparée – entre femmes et hommes – au secteur public. Concrètement, cela a introduit le critère du sexe parmi les statistiques du bilan social que nous éditons chaque année.

Ce 4<sup>ème</sup> rapport de situation comparée relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation compile des données inédites. Nous nous attachons à faire constamment évoluer cet outil de référence pour le pilotage de nos politiques internes. S'il témoigne des efforts que nous devons encore mener collectivement, ce rapport est un atout supplémentaire pour mener des actions structurantes et pérennes en faveur de l'égalité.

**FRÉDÉRIQUE VIDAL**

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

## PLAN DU RAPPORT DE SITUATION COMPARÉE 2017 Enseignement supérieur, Recherche et Innovation

### I - Effectifs

#### Enseignement supérieur :

**Tableau 1** - Effectifs physiques et ETP des agents titulaires et non titulaires en activité, hors personnels "ouvriers" du réseau des œuvres universitaires et scolaires et hors EPST, répartis par catégorie de personnel et ventilés par sexe

**Tableau 2** - Effectifs physiques et ETP des personnels "ouvriers" du réseau des œuvres universitaires et scolaires répartis par type de contrat et ventilés par sexe

**Tableau 3** - Effectifs physiques et ETP des agents titulaires dans l'enseignement supérieur répartis par filière et ventilés par catégorie statutaire et sexe

**Tableau 4** - Effectifs physiques des agents titulaires dans l'enseignement supérieur répartis par catégorie de personnel et ventilés par âge et par sexe

**Tableau 5** - Effectifs des enseignants-chercheurs titulaires ventilés par discipline (groupe CNU) et sexe

**Tableau 6** - Effectifs des agents titulaires de la filière ITRF dans l'enseignement supérieur ventilés par branche d'activité professionnelle (BAP) et sexe

#### Recherche :

**Tableau 7** - Effectifs physiques et ETP des personnels des Etablissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) par catégorie de personnel et ventilés par sexe

**Tableau 8** - Effectifs physiques et ETPT des agents titulaires répartis par filière et catégorie statutaire et ventilés par corps et sexe

**Tableau 9** - Effectifs physiques des agents titulaires dans les EPST répartis par catégorie de personnel et ventilés par âge et par sexe

**Tableau 10** - Effectifs de chercheurs, d'ingénieurs de recherche et de doctorants répartis par discipline d'activité exercée et ventilés par sexe

**Tableau 11** - Effectifs des personnels de soutien à la recherche répartis par branche d'activité professionnelle (BAP) et ventilés par sexe

### II - Carrière

#### II - 1) Recrutements

##### Enseignement supérieur :

**Tableau 12** - Nombre d'enseignants-chercheurs recrutés répartis par filière et par corps et ventilés par modalité de recrutement et sexe

**Tableau 13** - Nombre de BIATSS recrutés par concours (ou après sélection) dans l'enseignement supérieur, répartis par filière, catégorie statutaire et par corps et ventilés par modalité de recrutement et sexe

**Tableau 14** - Effectifs des agents titulaires BIATSS (hors emplois fonctionnels) ayant effectué une mobilité géographique au sein de l'enseignement supérieur, répartis par catégorie statutaire et sexe

##### Recherche :

**Tableau 15** - Nombre de chercheurs recrutés sur concours répartis par corps et ventilés par origine de recrutement et sexe

**Tableau 16** - Nombre de personnels ITA recrutés par concours, répartis par catégorie statutaire et par corps et ventilés par modalité de recrutement et sexe

#### II - 2) Départs à la retraite

##### Enseignement supérieur :

**Tableau 17** - Effectifs partis à la retraite de l'enseignement supérieur, répartis par catégorie de personnel, catégorie statutaire, filière et ventilés par sexe

## Recherche :

**Tableau 18** - Effectifs de titulaires partis à la retraite, répartis par catégorie de personnel, catégorie statutaire et corps et ventilés par sexe

## II - 3) Jurys et présidences de concours

### Enseignement supérieur :

**Tableau 19** - La composition des sections du CNU, réparties par groupes de disciplines et ventilées par corps et sexe

**Tableau 20** - La présidence des sections du CNU ventilée par groupes de disciplines

**Tableau 21** - La composition des jurys de concours et d'examens professionnels BIATSS dans l'enseignement supérieur ventilés par catégorie statutaire et corps / grade

**Tableau 22** - La présidence des jurys de concours et d'examens professionnels BIATSS dans l'enseignement supérieur ventilée par catégorie statutaire et corps / grade

## II - 4) Promotions

### Enseignement supérieur :

**Tableau 23** - Nombre de promouvables enseignants-chercheurs (hors HU), de candidats et de promus à l'avancement de grade, répartis par corps et grade, et ventilés par sexe

**Tableau 24** - Nombre de promouvables enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires et de promus à l'avancement de grade, répartis par corps et grade, ventilés par sexe

**Tableau 25** - Effectifs des agents titulaires BIATSS de l'enseignement supérieur promus dans un grade supérieur (tableau d'avancement et examen professionnel) répartis par filière, catégorie statutaire, corps et grade et ventilés par sexe

### Recherche :

**Tableau 26** - Nombre de chercheurs promus dans un grade supérieur répartis par corps et ventilés par sexe

**Tableau 27** - Nombre de personnels ITA promus dans un grade supérieur sans changement de corps (tableau d'avancement et examen professionnel) répartis par catégorie statutaire, corps et grade et ventilés par sexe

## III - Formation

### Enseignement supérieur :

**Tableau 28** - Nombre de semestre de congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) attribués aux enseignants-chercheurs au titre du CNU et des établissements d'enseignement supérieur

**Tableau 29** - Effectifs formés chez les BIATSS dans l'enseignement supérieur - Nombre de stagiaires et d'agents ayant suivi au moins une formation (hors congés de formation, bilans de compétence et VAE) répartis par catégorie statutaire et par sexe

## IV - Organisation du temps de travail et conditions de travail

### IV - 1) Temps partiel

#### Enseignement supérieur :

**Tableau 30** - Effectifs des agents titulaires dans l'enseignement supérieur répartis par quotité de service et par filière, ventilés par sexe

**Tableau 31** - Effectifs des agents titulaires dans l'enseignement supérieur répartis par quotité de service et ventilés par catégorie statutaire et par sexe

### IV - 2) Congés pour raisons de santé et maladies professionnelles

**Tableau 32** - Proportion d'agents ayant pris au moins un congé pour raison de santé, par type de congé et sexe en 2016 (%)

## **I - EFFECTIFS**



**Effectifs physiques et ETP des agents titulaires et non titulaires en activité, hors personnels "ouvriers" du réseau des œuvres universitaires et scolaires et hors EPST, répartis par catégorie de personnel et ventilés par sexe**

**Tableau 1**

Catégorie de personnel	Statut Fonction publique	Hommes	Femmes	Ensemble	Total ETP*	% femmes
Personnels enseignants	Agents titulaires	42 614	27 411	70 025	69 681,6	39,1
	Agents non titulaires	17 914	14 541	32 455	29 106,0	44,8
	<b>Total des Personnels enseignants</b>	<b>60 528</b>	<b>41 952</b>	<b>102 480</b>	<b>98 787,6</b>	<b>40,9</b>
Personnels BIATSS	Agents titulaires	22 220	38 449	60 669	59 842,3	63,4
	Agents non titulaires	12 358	24 179	36 537	24 345,8	66,2
	<b>Total des Personnels BIATSS</b>	<b>34 578</b>	<b>62 628</b>	<b>97 206</b>	<b>84 188,1</b>	<b>64,4</b>
<b>Total des agents titulaires</b>		<b>64 834</b>	<b>65 860</b>	<b>130 694</b>	<b>129 523,9</b>	<b>50,4</b>
<b>Total des agents non titulaires</b>		<b>30 272</b>	<b>38 720</b>	<b>68 992</b>	<b>53 451,8</b>	<b>56,1</b>
<b>Total général</b>		<b>95 106</b>	<b>104 580</b>	<b>199 686</b>	<b>182 975,7</b>	<b>52,4</b>

Sources : Bases et annuaires des personnels (BIATSS : décembre 2017, enseignants : mai 2017) - Enquêtes DGRH A1-1 et DGRH C1-1 sur les agents non titulaires - Les effectifs "ouvriers" du réseau des œuvres universitaires et scolaires (8 100 CDI et 10 496 CDD, soit 18 596 agents) sont exclus du champ de ce tableau comme de celui du bilan social (hormis l'indicateur suivant et celui spécifique aux personnels "ouvriers"). Les élèves des Ecoles normales supérieures (2 815 agents en décembre 2017) sont quant à eux exclus de l'intégralité du bilan social tout comme les contractuels étudiants (25 999 sur le programme 150).

En outre, au-delà des 32 455 enseignants non titulaires mentionnés dans le tableau, environ 106 000 chargés d'enseignement vacataires (CEV) et agents temporaires vacataires (ATV) délivrent des heures d'enseignement (données sur les vacataires remontées par 79% des établissements). Par ailleurs, aux 36 537 agents contractuels BIATSS s'ajoutent 28 103 agents vacataires, décomptés en 2017, ayant effectué 1 641 584 heures, équivalent à 1 022 ETP. Les données relatives aux personnels enseignants tiennent compte des effectifs hospitalo-universitaires (titulaires et non titulaires).

\* Les données relatives aux personnels non titulaires sont formulées en ETP pour les enseignants (l'ETP est similaire à l'ETPT, les contrats étant conclus sur une base annuelle) et en ETP travaillé (ETPT) pour les BIATSS (la notion d'ETP n'étant pas présente dans l'enquête sur les agents non titulaires BIATSS). L'ETPT peut être défini comme la proratisation de la quotité de service d'un agent en fonction de la durée effective de son activité (ex : 1 agent ayant une quotité de service de 80% mais n'est rémunéré que sur 15 jours dans le mois, son ETPT sera de  $0,8 / 2 = 0,4$ ) ; l'ETPT peut être calculé mensuellement ou annuellement.

Pour information, l'ETP correspond à la quotité de service des agents (ex : pour 2 agents ayant un temps de travail de 80% correspond un ETP de 1,6).

Les femmes représentent un peu plus de la moitié (52,4%) de l'ensemble des effectifs. Elles sont moins représentées chez les personnels enseignants (40,9%) que chez les personnels BIATSS (64,4%). Elles sont en proportion plus nombreuses parmi les agents non titulaires (56,1%) que parmi les agents titulaires (50,4%).

**Effectifs physiques et ETP des personnels "ouvriers" du réseau des œuvres universitaires et scolaires répartis par type de contrat et ventilés par sexe**

**Tableau 2**

Type de contrat	Hommes	Femmes	Ensemble	Total ETP	% femmes
CDI	3 606	4 494	8 100	7 854,3	55,5
CDD	5 427	5 069	10 496	1 822,5	48,3
<b>Total des effectifs "ouvriers" du réseau des œuvres universitaires et scolaires</b>	<b>9 033</b>	<b>9 563</b>	<b>18 596</b>	<b>9 676,8</b>	<b>51,4</b>

Sources : Données extraites du bilan social du CNOUS 2017.

51,4% de l'ensemble des personnels "ouvriers" du réseau des œuvres universitaires et scolaires sont des femmes. Elles représentent 55,5% des agents en CDI et 48,3% de ceux en CDD.

## Effectifs physiques et ETP des agents titulaires dans l'enseignement supérieur répartis par filière et ventilés par catégorie statutaire et sexe

Tableau 3

Filière	Catégorie statutaire	Hommes	Femmes	Ensemble	Total ETP	% femmes
Filière universitaire	Catégorie A	30 050	19 048	49 098	48 922,8	38,8
Filière hospitalo-universitaire		4 703	1 840	6 543	6 541,6	28,1
Corps spécifiques <sup>1</sup>		715	346	1 061	1 057,6	32,6
Filière enseignante des corps du 1er degré		149	176	325	316,5	54,2
Filière enseignante des corps du 2nd degré		6 968	5 966	12 934	12 782,6	46,1
Filière éducation-orientation		21	30	51	47,5	58,8
Filière personnel de direction		2	1	3	3,0	33,3
Filière d'inspection		6	4	10	10,0	40,0
<b>Total des effectifs de personnels enseignants</b>		<b>42 614</b>	<b>27 411</b>	<b>70 025</b>	<b>69 681,6</b>	<b>39,1</b>

Filière administrative	Catégorie A	974	1 633	2 607	2 578,1	62,6
	Catégorie B	550	3 031	3 581	3 457,2	84,6
	Catégorie C	737	6 359	7 096	6 780,2	89,6
<b>Total de la filière administrative</b>		<b>2 261</b>	<b>11 023</b>	<b>13 284</b>	<b>12 815,5</b>	<b>83,0</b>
Filière des bibliothèques	Catégorie A	416	1 007	1 423	1 407,8	70,8
	Catégorie B	329	1 126	1 455	1 432,1	77,4
	Catégorie C	683	1 094	1 777	1 755,4	61,6
<b>Total de la filière des bibliothèques</b>		<b>1 428</b>	<b>3 227</b>	<b>4 655</b>	<b>4 595,3</b>	<b>69,3</b>
Filière ITRF	Catégorie A	7 342	7 187	14 529	14 487,3	49,5
	Catégorie B	4 769	6 356	11 125	11 085,1	57,1
	Catégorie C	6 355	10 076	16 431	16 254,4	61,3
<b>Total de la filière ITRF</b>		<b>18 466</b>	<b>23 619</b>	<b>42 085</b>	<b>41 826,8</b>	<b>56,1</b>
Filière sociale et de santé	Catégorie A	9	311	320	297,1	97,2
	Catégorie B	7	225	232	215,4	97,0
<b>Total de la filière sociale et de santé</b>		<b>16</b>	<b>536</b>	<b>552</b>	<b>512,5</b>	<b>97,1</b>
Filière technique	Catégorie C	49	44	93	92,2	47,3
<b>Total de la filière technique</b>		<b>49</b>	<b>44</b>	<b>93</b>	<b>92,2</b>	<b>47,3</b>
<b>Total des effectifs en catégorie A (BIATSS)</b>		<b>8 741</b>	<b>10 138</b>	<b>18 879</b>	<b>18 770,3</b>	<b>53,7</b>
<b>Total des effectifs en catégorie B</b>		<b>5 655</b>	<b>10 738</b>	<b>16 393</b>	<b>16 189,8</b>	<b>65,5</b>
<b>Total des effectifs en catégorie C</b>		<b>7 824</b>	<b>17 573</b>	<b>25 397</b>	<b>24 882,2</b>	<b>69,2</b>
<b>Total des effectifs de personnels BIATSS</b>		<b>22 220</b>	<b>38 449</b>	<b>60 669</b>	<b>59 842,3</b>	<b>63,4</b>

<b>Total des effectifs enseignants et BIATSS</b>		<b>64 834</b>	<b>65 860</b>	<b>130 694</b>	<b>129 523,9</b>	<b>50,4</b>
--	--	---------------	---------------	----------------	------------------	-------------

Sources : Bases et annuaires des personnels (BIATSS : décembre 2017, enseignants : mai 2017).

<sup>1</sup>: Astronome, Physicien ; Astronome adjoint, Physicien adjoint ; Directeur d'études et Maître de conférences de l'EHESS ; Directeur d'études et Maître de conférences de l'EPHE, l'ENC et l'EFEO ; Professeur et Maître de conférences du Muséum national d'histoire naturelle ; Professeur de l'École centrale de Paris de 1re cat. et de 2e cat. ; Professeur du Cnam ; Professeur du Collège de France ; Sous-directeur de laboratoire des ENS ; Sous-directeur de laboratoire du Collège de France.

Dans l'enseignement supérieur, la moitié des personnels titulaires sont des femmes.

Parmi les enseignants, la part des femmes est variable selon la filière, de 28,1% pour la filière hospitalo-universitaire à 58,8% pour la filière éducation-orientation. Chez les BIATSS, cette part varie de 47,3% pour la filière technique à 97,1% pour la filière sociale et de santé.

Dans les filières BIATSS où les trois catégories statutaires (A, B et C) sont représentées, le taux de féminisation est plus faible au sein de la catégorie A qu'au sein des autres catégories (à l'exception de la catégorie C pour la filière des bibliothèques). Dans les filières administrative et ITRF, plus la catégorie statutaire est élevée, plus la part des femmes décroît.



**Effectifs physiques des agents titulaires dans l'enseignement supérieur répartis par catégorie de personnel et ventilés par âge et par sexe**

**Tableau 4**

Tranche d'âge	Enseignants			BIATSS			Ensemble		
	Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes
Moins de 30 ans	152	118	43,7	818	1 375	62,7	970	1 493	60,6
30 à 39 ans	6 771	5 346	44,1	4 374	7 684	63,7	11 145	13 030	53,9
40 à 49 ans	13 904	10 194	42,3	7 956	13 004	62,0	21 860	23 198	51,5
50 ans et plus	21 787	11 753	35,0	9 072	16 386	64,4	30 859	28 139	47,7
<b>Total</b>	<b>42 614</b>	<b>27 411</b>	<b>39,1</b>	<b>22 220</b>	<b>38 449</b>	<b>63,4</b>	<b>64 834</b>	<b>65 860</b>	<b>50,4</b>

Sources : Bases et annuaires des personnels (BIATSS : décembre 2017, enseignants : mai 2017).

La féminisation des personnels enseignants se poursuit ; si les femmes sont sous-représentées dans la tranche d'âge des 50 ans et plus (35%), leur part parmi les tranches d'âge les plus jeunes est importante. Chez les personnels BIATSS, la part des femmes reste plutôt stable et supérieure à celle des hommes quelle que soit la tranche d'âge.

## Effectifs des enseignants-chercheurs titulaires ventilés par discipline (groupe CNU) et sexe

**Tableau 5**

Discipline	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
Droit et Science politique	2 125	1 687	3 812	44,3
Sciences économiques et de gestion	2 193	1 695	3 888	43,6
Langues et Littératures	2 278	3 674	5 952	61,7
Sciences humaines	3 519	3 057	6 576	46,5
Mathématiques et Informatique	5 110	1 509	6 619	22,8
Physique	1 870	532	2 402	22,1
Chimie	1 963	1 202	3 165	38,0
Sciences de la terre	925	375	1 300	28,8
Sciences de l'ingénieur	5 660	1 332	6 992	19,1
Biologie et Biochimie	2 350	2 121	4 471	47,4
Pharmacie	838	918	1 756	52,3
Médecine	4 204	1 500	5 704	26,3
Odontologie	315	195	510	38,2
Interdisciplinaire	1 369	1 077	2 446	44,0
Théologie	32	13	45	28,9
Sans discipline (hors groupe CNU)	717	347	1 064	32,6
<b>Total</b>	<b>35 468</b>	<b>21 234</b>	<b>56 702</b>	<b>37,4</b>

Sources : Bases et annuaires des personnels (mai 2017).

Les femmes sont davantage représentées que les hommes en "Langues et Littératures" (61,7%) et dans une moindre mesure en "Pharmacie" (52,3%). Elles sont sous-représentées dans le reste des disciplines et particulièrement en "Sciences de l'ingénieur" (19,1%), "Physique" (22,1%), "Mathématiques et informatique" (22,8%) et "Médecine" (26,3%).

## Effectifs des agents titulaires de la filière ITRF dans l'enseignement supérieur ventilés par branche d'activité professionnelle (BAP) et sexe

**Tableau 6**

Discipline	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
BAP A	1 077	2 221	3 298	67,3
BAP B	766	826	1 592	51,9
BAP C	2 252	273	2 525	10,8
BAP D	182	205	387	53,0
BAP E	3 899	835	4 734	17,6
BAP F	1 455	1 749	3 204	54,6
BAP G	6 095	3 137	9 232	34,0
BAP J	2 029	13 775	15 804	87,2
BAP non spécifiée	711	598	1 309	45,7
<b>Total</b>	<b>18 466</b>	<b>23 619</b>	<b>42 085</b>	<b>56,1</b>

Sources : Bases et annuaires des personnels (dont RHSUPINFO pour le croisement avec les BAP non spécifiées).

Libellés des branches d'activités professionnelles : **BAP A** - Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement ; **BAP B** - Sciences chimiques et sciences des matériaux ; **BAP C** - Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique ; **BAP D** - Sciences humaines et sociales ; **BAP E** - Informatique, statistiques et calcul scientifique ; **BAP F** - Culture, communication, production et diffusion des savoirs ; **BAP G** - Patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention ; **BAP J** - Gestion et pilotage.

La part des femmes est variable d'une branche d'activité professionnelle à une autre ; le taux de féminisation est plus important dans la BAP J "Gestion et pilotage" (87,2%), puis dans la BAP A "Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement" (67,3%). Le taux de féminisation le plus bas concerne la BAP C "Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique", avec 10,8% des effectifs.

## Effectifs physiques et ETPT des personnels des Etablissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) par catégorie de personnel et ventilés par sexe

**Tableau 7**

Catégorie de personnel	Statut Fonction publique	Hommes	Femmes	Ensemble	Total ETPT	% femmes
Chercheurs	Agents titulaires (*)	10 882	6 241	17 123	16 858	36,4
	Agents non titulaires (**)	4 134	3 023	7 157	6 934	42,2
	<b>Total des Chercheurs</b>	<b>15 016</b>	<b>9 264</b>	<b>24 280</b>	<b>23 792</b>	<b>38,2</b>
Personnels ITA	Agents titulaires (*)	11 597	13 446	25 043	24 271	53,7
	Agents non titulaires (**)	3 286	3 986	7 272	6 841	54,8
	<b>Total des Personnels ITA</b>	<b>14 883</b>	<b>17 432</b>	<b>32 315</b>	<b>31 112</b>	<b>53,9</b>
<b>Total des agents titulaires</b>		<b>22 479</b>	<b>19 687</b>	<b>42 166</b>	<b>41 129</b>	<b>46,7</b>
<b>Total des agents non titulaires</b>		<b>7 420</b>	<b>7 009</b>	<b>14 429</b>	<b>13 775</b>	<b>48,6</b>
<b>Total général dans les EPST</b>		<b>29 899</b>	<b>26 696</b>	<b>56 595</b>	<b>54 904</b>	<b>47,2</b>

Source MESRI-Sies : Tableau de bord sur l'emploi scientifique 2017.

Effectifs physiques rémunérés au 31/12/2017.

La notion "d'ETP" n'étant pas dans le champ de l'enquête réalisée auprès des EPST, celle-ci est remplacée par celle de "l'ETPT".

ITA : Personnels ingénieurs, techniciens et administratifs.

\* Agents titulaires : Fonctionnaires, fonctionnaires stagiaires, contrats Pacte, titulaires d'autres organismes accueillis sur contrat.

\*\* Agents non titulaires : contractuels (dont 3 437 doctorants : 1 960 hommes et 1 477 femmes), contrats aidés : apprentis, contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) soit 279 personnels ITA (163 hommes et 116 femmes), vacataires, volontaires civils ou militaires ; non compris les stagiaires. Voir tableau relatifs aux effectifs rémunérés des agents non titulaires des EPST.

Dans les établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST), les femmes représentent 47,2% de l'ensemble des effectifs. Elles sont moins bien représentées chez les chercheurs (38,2%) que chez les personnels ITA (53,9%).

**Effectifs physiques et ETPT des agents titulaires répartis par filière, catégorie statutaire et corps et ventilés par sexe**

**Tableau 8**

Filière	Catégorie statutaire	Libellé long du corps	Hommes	Femmes	Ensemble	Total ETPT	% femmes
Filière des chercheurs	Catégorie A	Directeur de recherche	5 201	2 292	7 493	7 322	30,6
		Chargé de recherche	5 681	3 949	9 630	9 537	41,0
<b>Total de la filière des chercheurs</b>			<b>10 882</b>	<b>6 241</b>	<b>17 123</b>	<b>16 859,0</b>	<b>36,4</b>
Filière des ingénieurs	Catégorie A	Ingénieur de recherche	3 254	1 881	5 135	5 029	36,6
		Ingénieur d'études	2 938	3 215	6 153	5 870	52,3
		Assistant ingénieur	1 979	2 919	4 898	4 756	59,6
<b>Total de la filière des ingénieurs</b>			<b>8 171</b>	<b>8 015</b>	<b>16 186</b>	<b>15 655,0</b>	<b>49,5</b>
<b>Total de la catégorie A</b>			<b>19 053</b>	<b>14 256</b>	<b>33 309</b>	<b>32 514,0</b>	<b>42,8</b>
Filière des techniciens	Catégorie B	Technicien de la recherche	2 698	4 765	7 463	7 262	63,8
	Catégorie C	Adjoint technique de la recherche	728	666	1 394	1 353	47,8
<b>Total de la filière des techniciens</b>			<b>3 426</b>	<b>5 431</b>	<b>8 857</b>	<b>8 615</b>	<b>61,3</b>
<b>Ensemble des effectifs titulaires des EPST</b>			<b>22 479</b>	<b>19 687</b>	<b>42 166</b>	<b>41 129</b>	<b>46,7</b>

Source MESRI-Sies : Tableau de Bord sur l'emploi scientifique 2017.  
Effectifs physiques au 31/12/2017

Si la part des femmes sur l'ensemble des effectifs des EPST est de 46,7%, elle est plus élevée en catégorie B (63,8%). Elles sont moins nombreuses en catégorie A (42,8%), notamment dans les corps de directeur de recherche (30,6%) et d'ingénieur de recherche (36,6%).

**Effectifs physiques des agents titulaires dans les EPST répartis par catégorie de personnel et ventilés par âge et par sexe**

**Tableau 9**

Tranche d'âge	Chercheurs			Personnels ITA			Ensemble		
	Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes
Moins de 30 ans	44	23	34,3	385	538	58,3	429	561	56,7
30 à 39 ans	2 283	1 219	34,8	2 682	3 178	54,2	4 965	4 397	47,0
40 à 49 ans	3 772	2 322	38,1	4 004	4 510	53,0	7 776	6 832	46,8
50 ans et plus	4 731	2 625	35,7	4 655	5 366	53,5	9 386	7 991	46,0
<b>Total</b>	<b>10 830</b>	<b>6 189</b>	<b>36,4</b>	<b>11 726</b>	<b>13 592</b>	<b>53,7</b>	<b>22 556</b>	<b>19 781</b>	<b>46,7</b>

Source : MENESR-SIES (enquêtes R&D, données 2016 semi-définitives au 31/12/2016).

Dans l'ensemble, les femmes sont plus représentées chez les personnels ITA (53,7%) que chez les chercheurs (36,4%). Leur part reste proche de ces taux quelle que soit la tranche d'âge, sauf chez les moins de 30 ans où elle est bien supérieure pour les personnels ITA (58,3%).

**Effectifs de chercheurs, d'ingénieurs de recherche et de doctorants répartis par discipline d'activité exercée et ventilés par sexe**

**Tableau 10**

<b>Titulaires et contractuels assimilés au corps / Discipline d'activité exercée</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Ensemble</b>	<b>% femmes</b>
Mathématiques	2 855	793	<b>3 648</b>	21,7
Sciences physiques	2 723	799	<b>3 522</b>	22,7
Chimie	1 816	1 035	<b>2 851</b>	36,3
Sciences de l'ingénieur : informatique, automatique, traitement du signal, électronique, photonique, optronique, génie électrique	768	261	<b>1 029</b>	25,4
Sciences de l'ingénieur : mécanique, génie des matériaux, acoustique, génie civil, mécanique des milieux fluides, thermique, énergétique, génie des procédés	1 062	412	<b>1 474</b>	28,0
Sciences des milieux naturels ou de l'univers (terre, océan, atmosphère, espace)	2 042	1 005	<b>3 047</b>	33,0
Sciences de l'agriculture et alimentation	63	58	<b>121</b>	47,9
Sciences de la vie et biologie fondamentale	5 447	5 018	<b>10 465</b>	48,0
Sciences médicales et odontologie	235	276	<b>511</b>	54,0
Sciences sociales : sociologie, démographie, ethnologie, géographie, aménagement de l'espace, économie et gestion, sciences politiques et juridiques	809	719	<b>1 528</b>	47,1
Sciences humaines : philosophie, psychologie, histoire, archéologie, anthropologie, littérature, linguistique, langues, sciences de l'art	779	870	<b>1 649</b>	52,8
Gestion de la R&D : fonction de gestion et d'encadrement des activités de R&D exclusivement	544	606	<b>1 150</b>	52,7
Non renseigné	0	0	<b>0</b>	
<b>Ensemble des effectifs de recherche</b>	<b>19 143</b>	<b>11 852</b>	<b>30 995</b>	<b>38,2</b>

Source MESRI-Sies : Tableau de Bord sur l'emploi scientifique 2017.

Effectifs au 31/12/2017.

Personnels de niveau DR, CR, IR et doctorants, tous statuts et contrats confondus.

Les femmes sont majoritaires en "Sciences médicales et odontologie", en "Sciences humaines", et en "Gestion de la recherche et du développement" ; elles sont bien représentées avec un taux de 47%, 48% en "Sciences de l'agriculture et alimentation", en "Sciences de la vie et biologie fondamentale" et en "Sciences sociales" ; elles le sont beaucoup moins en "Mathématiques" ou en "Sciences physiques" avec des taux à peine supérieurs à 20%.

## Effectifs des personnels de soutien à la recherche répartis par branche d'activité professionnelle (BAP) et ventilés par sexe

Tableau 11

Branche d'activité professionnelle	Ensemble des permanents/non-permanents de niveau IE, AI, AT, techniciens			% femmes
	Hommes	Femmes	Ensemble	
A. Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement	2 966	4 389	<b>7 355</b>	59,7
B. Sciences chimiques et science des matériaux	645	682	<b>1 327</b>	51,4
C. Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique	2 000	306	<b>2 306</b>	13,3
D. Sciences humaines et sociales	286	354	<b>640</b>	55,3
E. Informatique, statistiques et calcul scientifique	2 081	616	<b>2 697</b>	22,8
F. Culture, communication, production et diffusion des savoirs	332	1 037	<b>1 369</b>	75,7
G. Patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention	1 005	331	<b>1 336</b>	24,8
J. Gestion et pilotage	1 129	6 701	<b>7 830</b>	85,6
Non renseigné	24	36	<b>60</b>	
<b>Ensemble des effectifs de soutien à la recherche</b>	<b>10 468</b>	<b>14 452</b>	<b>24 920</b>	<b>58,0</b>

Source MESRI-Sies : Tableau de Bord sur l'emploi scientifique 2017.

Effectifs physiques au 31/12/2017.

Personnels de niveau IE, AI, AT et techniciens hors emplois de formation, vacataires et volontaires.

La répartition par sexe des personnels permanents ou non permanents de niveau ingénieur de recherche (IR) n'est pas disponible.

En 2017, les BAP sont modifiées selon Référens 3

La part des femmes (hors effectifs IR) d'une branche d'activité professionnelle à l'autre est très variable ; c'est encore dans la BAP J que le taux de féminisation est le plus important (85,6%). Celui de la branche d'activité professionnelle "Culture, communication, production et diffusion des savoirs" est aussi très supérieur (75,7%) à la part moyenne des femmes (58%) parmi les personnels de soutien à la recherche. Le taux de féminisation le plus bas concerne la BAP C "Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique", avec seulement 13,3% des effectifs.



## **II - CARRIÈRE**



Nombre d'enseignants-chercheurs recrutés répartis par filière et par corps et ventilés par modalité de recrutement et sexe

Tableau 12

Filière	Libellé du corps / Modalité de recrutement / Sexe	Mutation			Détachement			Concours			Ensemble		
		H	F	% femmes	H	F	% femmes	H	F	% femmes	H	F	% femmes
Filière universitaire	Professeur des universités	72	35	32,7	3	1	25,0	360	245	40,5	435	281	39,2
	Maître de conférences des universités	49	65	57,0	5	0	0,0	574	495	46,3	628	560	47,1
	<b>Total des recrutements de la filière</b>	<b>121</b>	<b>100</b>	<b>45,2</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>11,1</b>	<b>934</b>	<b>740</b>	<b>44,2</b>	<b>1 063</b>	<b>841</b>	<b>44,2</b>
Filière hospitalo-universitaire	Professeur des universités-praticien hospitalier	14	1	6,7				132	57	30,2	146	58	28,4
	Professeur de médecine générale							1	1		1	1	50,0
	Maître de conférences des univ-praticien hospitalier	6	5	45,5				114	61	34,9	120	66	35,5
	Maître de conférences des univ. de médecine générale							2	4	66,7	2	4	66,7
	<b>Total des recrutements de la filière</b>	<b>20</b>	<b>6</b>	<b>23,1</b>				<b>249</b>	<b>123</b>	<b>33,1</b>	<b>269</b>	<b>129</b>	<b>32,4</b>
<b>Total des recrutements d'enseignants-chercheurs</b>		<b>141</b>	<b>106</b>	<b>42,9</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>11,1</b>	<b>1 183</b>	<b>863</b>	<b>42,2</b>	<b>1 332</b>	<b>970</b>	<b>42,1</b>

Sources : Application Antée - Fidis (GALAXIE) pour les enseignants chercheurs de la filière universitaire (session 2017).

Données du département DGRH A2-3 pour les enseignants chercheurs de la filière hospitalo-universitaire.

Pour les corps spécifiques, la procédure de recrutement est différente d'un corps à l'autre et les données ne peuvent figurer dans le tableau.

Parmi les 1 904 enseignants-chercheurs recrutés dans la filière universitaire, 44,2% sont des femmes ; cette part est supérieure au poids des femmes titulaires dans cette filière (38,8%). De même, elles représentent 32,4% des recrutés dans la filière hospitalo-universitaire, contre 28,1% dans la population des enseignants-chercheurs titulaires de cette filière.

**Nombre de BIATSS recrutés par concours (ou après sélection) dans l'enseignement supérieur, répartis par filière, catégorie statutaire et par corps et ventilés par modalité de recrutement et sexe**

**Tableau 13**

Filière	Catégorie statutaire	Libellé du corps / Modalité de recrutement / Sexe	Recrutement externe <sup>1</sup>			Recrutement interne <sup>2</sup>			Ensemble		
			H	F	% femmes	H	F	% femmes	H	F	% femmes
Filière administrative	A	Attaché d'administration de l'Etat		1	100,0	5	15	75,0	5	16	76,2
	B	Secrétaire administratif (Saenes)	14	58	80,6	11	75	87,2	25	133	84,2
	C	Adjoint administratif des adm.de l'Etat (Adjaenes)	21	78	78,8	10	100	90,9	31	178	85,2
	<b>Total des postes pourvus de la filière</b>			<b>35</b>	<b>137</b>	<b>79,7</b>	<b>26</b>	<b>190</b>	<b>88,0</b>	<b>61</b>	<b>327</b>
Filière des bibliothèques	A	Conservateur des bibliothèques	4	15	78,9	2	1	33,3	6	16	72,7
		Bibliothécaire	6	7	53,8	2	6	75,0	8	13	61,9
	B	Bibliothécaire assistant spécialisé	4	27	87,1	6	18	75,0	10	45	81,8
	C	Magasinier des bibliothèques	25	50	66,7	6	9	60,0	31	59	65,6
	<b>Total des postes pourvus de la filière</b>			<b>39</b>	<b>99</b>	<b>71,7</b>	<b>16</b>	<b>34</b>	<b>68,0</b>	<b>55</b>	<b>133</b>
Filière ITRF	A	Ingénieur de recherche	43	32	42,7	18	18	50,0	61	50	45,0
		Ingénieur d'études	93	133	58,8	46	62	57,4	139	195	58,4
		Assistant ingénieur	65	47	42,0	54	89	62,2	119	136	53,3
	B	Technicien de recherche et formation	119	181	60,3	82	198	70,7	201	379	65,3
	C	Adjoint technique de recherche et formation	126	244	65,9	31	110	78,0	157	354	69,3
	<b>Total des postes pourvus de la filière</b>			<b>446</b>	<b>637</b>	<b>58,8</b>	<b>231</b>	<b>477</b>	<b>67,4</b>	<b>677</b>	<b>1 114</b>
Filière sociale et de santé	A	Conseiller technique de service social AE								0	
		Infirmier		7	100,0					7	100,0
	B	Assistant de service social AE		3	100,0		2	100,0		5	100,0
	<b>Total des postes pourvus de la filière</b>			<b>0</b>	<b>10</b>	<b>100,0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>100,0</b>	<b>0</b>	<b>12</b>
<b>Total des recrutements BIATSS par concours</b>			<b>520</b>	<b>883</b>	<b>62,9</b>	<b>273</b>	<b>703</b>	<b>72,0</b>	<b>793</b>	<b>1 586</b>	<b>66,7</b>

<sup>1</sup> Recrutement externe : concours externe, troisième concours, sans concours, PACTE.

<sup>2</sup> Recrutement interne : concours interne.

Sources : Bases et annuaires des personnels (février et juin 2018) et bureaux de gestion notamment pour les personnels de la filière des bibliothèques.

Périmètre : Des nominations dans un corps intervenues sur l'année N suite à un concours peuvent relever de concours s'étant déroulés en année N-1. Les recrutements par concours unique des infirmiers sont assimilés au concours externe. Pour les conservateurs des bibliothèques et les bibliothécaires, on prend en compte les effectifs sortants de l'ENSIB et affectés à l'issue de la formation dans leur établissement. Pour les attachés d'administration, les entrées par la voie des IRA après l'année de formation, se répartissent entre l'externe et l'interne.

Les agents handicapés recrutés en 2017 dans le cadre du décret n°95-979 du 25 août 1995 sont mentionnés dans la partie "travailleurs handicapés" du bilan social. Les recrutements au titre des emplois réservés défense ont été neutralisés en raison de leur procédure particulière.

Les recrutements réservés liés à la titularisation des agents contractuels dans le cadre de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 (5ème session en 2017), ne sont pas intégrés dans cet indicateur ; l'information se trouve dans la partie "Les agents contractuels BIATSS" du bilan social. Par ailleurs, un certain nombre d'établissements ont imputé à tort pour le corps des adjoints techniques RF des "recrutements sans concours réservés" sur le mode d'accès des recrutements "sans concours", ce qui a pour conséquence de faire gonfler les effectifs recrutés sur cette dernière modalité d'accès à un corps / grade.

Sur les 2 379 agents BIATSS nommés en 2017 suite à un concours, 66,7% sont des femmes ; cette part est légèrement supérieure au poids des femmes dans la population BIATSS titulaire (63,4%). Si dans la filière "administrative", les femmes représentent 84,3% des recrutements par concours, elles ne sont que 62,2% dans la filière ITRF, en raison du taux de féminisation compris entre 45 et 57% pour les corps de catégorie A (ASI, IGE et IGR) ; ce taux est néanmoins supérieur de 6,1 points à la part des femmes dans la population "ITRF" titulaire (56,1%).

**Effectifs des agents titulaires BIATSS (hors emplois fonctionnels) ayant effectué une mobilité géographique au sein de l'enseignement supérieur, répartis par catégorie statutaire et sexe**

**Tableau 14**

Mobilité	Catégorie statutaire	Intra-académique				Inter-académique				Mouvement au sein de l'enseignement supérieur	% femmes
		H	F	Ensemble	% femmes	H	F	Ensemble	% femmes		
par mutation <sup>1</sup>	Catégorie A	68	111	179	62,0	77	129	206	62,6	385	62,3
	Catégorie B	43	109	152	71,7	23	86	109	78,9	261	74,7
	Catégorie C	42	108	150	72,0	20	47	67	70,1	217	71,4
	<b>Total par mutation</b>	<b>153</b>	<b>328</b>	<b>481</b>	<b>68,2</b>	<b>120</b>	<b>262</b>	<b>382</b>	<b>68,6</b>	<b>863</b>	<b>68,4</b>
consécutive à la réussite d'un concours ou d'une promotion <sup>2</sup>	Catégorie A	14	23	37	62,2	16	14	30	46,7	67	55,2
	Catégorie B	15	30	45	66,7	6	23	29	79,3	74	71,6
	Catégorie C	4	8	12	66,7	1		1	0,0	13	61,5
	<b>Total par concours / promotion</b>	<b>33</b>	<b>61</b>	<b>94</b>	<b>64,9</b>	<b>23</b>	<b>37</b>	<b>60</b>	<b>61,7</b>	<b>154</b>	<b>63,6</b>
<b>Total</b>	Catégorie A	82	134	216	62,0	93	143	236	60,6	452	61,3
	Catégorie B	58	139	197	70,6	29	109	138	79,0	335	74,0
	Catégorie C	46	116	162	71,6	21	47	68	69,1	230	70,9
	<b>Total mobilité</b>	<b>186</b>	<b>389</b>	<b>575</b>	<b>67,7</b>	<b>143</b>	<b>299</b>	<b>442</b>	<b>67,6</b>	<b>1 017</b>	<b>67,6</b>

Sources : Annuaire AGORA, POPPEE ITARF, POPPEE BIB au 1er février 2016 et au 1er février 2017. **Les données pour l'année 2017 ne sont pas disponibles.**

<sup>1</sup> La mobilité choisie n'intègre pas la mobilité consécutive à la réussite d'un concours ou d'une promotion.

<sup>2</sup> il s'agit des agents entrés dans leur grade par la voie des concours (externe, interne) ou d'une promotion (tableau d'avancement, liste d'aptitude).

Ces éléments n'intègrent pas les mobilités entrantes et sortantes vers et en provenance de l'enseignement scolaire ou d'autres ministères

Les données relatives à la mobilité interne au sein des établissements (ex : des services centraux vers un IUT) ne sont que partielles car les mobilités au sein d'une même composante (services centraux, IUT, services communs par exemple) ne peuvent pas être identifiées dans les annuaires.

En 2016, parmi les 1 017 mobilités géographiques effectuées au sein de l'enseignement supérieur, 67,6% ont concerné des femmes.

**Nombre de chercheurs recrutés sur concours répartis par corps et ventilés par origine de recrutement et sexe**

**Tableau 15**

Grade / Origine des lauréats	Lauréats déjà titulaires de l'organisme			Lauréats externes : "civils", contractuels, titulaires d'autres organismes ou administrations			Ensemble des recrutements par concours		
	Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes
Directeur de recherche de 1ère classe	0	0	-	2	0	-	2	0	-
Directeur de recherche de 2ème classe	218	142	39,4	16	5	23,8	234	147	38,6
<b>Total des postes du corps</b>	<b>218</b>	<b>142</b>	<b>39,4</b>	<b>18</b>	<b>5</b>	<b>21,7</b>	<b>236</b>	<b>147</b>	<b>38,4</b>
Chargé de recherche de 1ère classe	5	3	37,5	93	52	35,9	98	55	35,9
Chargé de recherche de 2ème classe	0	0	-	185	101	35,3	185	101	35,3
<b>Total des postes du corps</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>37,5</b>	<b>278</b>	<b>153</b>	<b>35,5</b>	<b>283</b>	<b>156</b>	<b>35,5</b>
<b>Ensemble des recrutements de</b>	<b>223</b>	<b>145</b>	<b>39,4</b>	<b>296</b>	<b>158</b>	<b>34,8</b>	<b>519</b>	<b>303</b>	<b>36,9</b>
<b>Part par sexe / Total des recrutements par</b>	<b>60,6</b>	<b>39,4</b>	<b>-</b>	<b>65,2</b>	<b>34,8</b>	<b>-</b>	<b>63,1</b>	<b>36,9</b>	<b>-</b>

Source MESRI-Sies : Tableau de Bord sur l'emploi scientifique 2017.

Année civile 2017.

Les femmes représentent 36,9% des recrutements de chercheurs sur concours dans les EPST en 2017 ; cette part est similaire au poids des femmes titulaires de cette filière (36,4%). Elles représentent 35,5% du recrutement des chargés de recherche et 38,4% de celui des directeurs de recherche.

**Nombre de personnels ITA recrutés par concours, répartis par catégorie statutaire et par corps et ventilés par modalité de recrutement et sexe**

**Tableau 16**

Catégorie statutaire	Libellé du corps / Modalité de recrutement / Sexe	Total des recrutements par concours externe			Total des recrutements par concours interne			Ensemble des recrutements de personnels ITA par concours		
		Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes
A	Ingénieur de recherche	64	34	34,7	27	17	38,6	91	51	35,9
	Ingénieur d'études	89	96	51,9	38	44	53,7	127	140	52,4
	Assistant ingénieur	43	83	65,9	37	70	65,4	80	153	65,7
<b>Ensemble de la catégorie A</b>		<b>196</b>	<b>213</b>	<b>52,1</b>	<b>102</b>	<b>131</b>	<b>56,2</b>	<b>298</b>	<b>344</b>	<b>53,6</b>
<b>Part par sexe (en %)</b>		<b>47,9</b>	<b>52,1</b>	<b>-</b>	<b>43,8</b>	<b>56,2</b>	<b>-</b>	<b>46,4</b>	<b>53,6</b>	<b>-</b>
B	Technicien de la recherche	45	90	66,7	23	30	56,6	68	120	63,8
<b>Part par sexe (en %)</b>		<b>33,3</b>	<b>66,7</b>	<b>-</b>	<b>43,4</b>	<b>56,6</b>	<b>-</b>	<b>36,2</b>	<b>63,8</b>	<b>-</b>
C	Adjoint technique de la recherche	10	5	33,3	0	6	100,0	10	11	52,4
<b>Part par sexe (en %)</b>		<b>68,2</b>	<b>31,8</b>	<b>-</b>	<b>44,4</b>	<b>55,6</b>	<b>-</b>	<b>61,3</b>	<b>38,7</b>	<b>-</b>
<b>Ensemble des recrutements d'ITA par concours</b>		<b>251</b>	<b>308</b>	<b>55,1</b>	<b>125</b>	<b>167</b>	<b>57,2</b>	<b>376</b>	<b>475</b>	<b>55,8</b>
<b>Part par sexe (en %)</b>		<b>44,9</b>	<b>55,1</b>	<b>-</b>	<b>42,8</b>	<b>57,2</b>	<b>-</b>	<b>44,2</b>	<b>55,8</b>	<b>-</b>

Source MESRI-Sies : Tableau de Bord sur l'emploi scientifique 2017.

Année civile 2017.

Sur les 851 ITA nommés en 2017 suite à un concours, 55,8% sont des femmes ; cette part est légèrement supérieure au poids des femmes dans la population ITA titulaire (53,7%). Cette part décroît quand on s'élève dans les corps les plus qualifiés : de 65,7% pour les assistants ingénieurs à 35,9% pour les ingénieurs de recherche de la catégorie A.

**Effectifs partis à la retraite de l'enseignement supérieur, répartis par catégorie de personnel, catégorie statutaire, filière et ventilés par sexe**

**Tableau 17**

Catégorie de personnel	Catégorie statutaire	Filière	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes	
Personnels enseignants	Catégorie A	Filière universitaire	645	300	945	31,7	
		Filière hospitalo-universitaire	182	53	235	22,6	
		Corps spécifiques	22	5	27	18,5	
		Filière enseignante du 1er degré	8	3	11	27,3	
		Filière enseignante du 2nd degré	-	-	-	-	
		Filière d'inspection	2	0	2	0,0	
<b>Sous-total des départs à la retraite des personnels enseignants</b>			<b>859</b>	<b>361</b>	<b>1 220</b>	<b>29,6</b>	
Personnels BIATSS	Catégorie A	Filière administrative	25	70	95	73,7	
		Filière des bibliothèques	11	27	38	71,1	
		Filière ITRF	72	77	149	51,7	
		Filière sociale et de santé	2	13	15	86,7	
	<b>Sous-total des départs à la retraite de la catégorie A</b>			<b>110</b>	<b>187</b>	<b>297</b>	<b>63,0</b>
	Catégorie B	Filière administrative	10	110	120	91,7	
		Filière des bibliothèques	5	20	25	80,0	
		Filière ITRF	69	79	148	53,4	
		Filière sociale et de santé	0	9	9	100,0	
	<b>Sous-total des départs à la retraite de la catégorie B</b>			<b>84</b>	<b>218</b>	<b>302</b>	<b>72,2</b>
	Catégorie C	Filière administrative	13	226	239	94,6	
		Filière des bibliothèques	12	20	32	62,5	
		Filière ITRF	156	198	354	55,9	
Filière technique		3	1	4	25,0		
<b>Sous-total des départs à la retraite de la catégorie C</b>			<b>184</b>	<b>445</b>	<b>629</b>	<b>70,7</b>	
<b>Sous-total des départs à la retraite des personnels BIATSS</b>			<b>378</b>	<b>850</b>	<b>1 228</b>	<b>69,2</b>	
<b>Total ensemble des départs à la retraite</b>			<b>1 237</b>	<b>1 211</b>	<b>2 448</b>	<b>49,5</b>	

Sources : Bases et annuaires des personnels (données brutes).

Les départs à la retraite des professeurs certifiés et agrégés ainsi que des personnels d'orientation exerçant dans l'enseignement supérieur ne sont pas disponibles.

En 2017, plus des deux tiers des départs à la retraite chez les personnels BIATSS concernent des femmes alors que la proportion est plus proche d'un sur quatre pour les personnels enseignants.



**Effectifs de titulaires de la recherche partis à la retraite, répartis par catégorie de personnel, catégorie statutaire et corps et ventilés par sexe**

**Tableau 18**

Catégorie de personnel	Catégorie statutaire	Libellé long du corps	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes	
Personnels chercheurs	Catégorie A	Directeur de recherche	138	57	195	29,2	
		Chargé de recherche	49	31	80	38,8	
<b>Sous-total des départs à la retraite des personnels chercheurs</b>			<b>187</b>	<b>88</b>	<b>275</b>	<b>32,0</b>	
Personnels ITA	Catégorie A	Ingénieur de recherche	70	28	98	28,6	
		Ingénieur d'études	61	80	141	56,7	
		Assistant ingénieur	36	59	95	62,1	
	<b>Sous-total des départs à la retraite de la catégorie A</b>			<b>167</b>	<b>167</b>	<b>334</b>	<b>50,0</b>
	Catégorie B	Technicien de la recherche	99	139	238	58,4	
	<b>Sous-total des départs à la retraite de la catégorie B</b>			<b>99</b>	<b>139</b>	<b>238</b>	<b>58,4</b>
	Catégorie C	Adjoint technique de la recherche	14	10	24	41,7	
<b>Sous-total des départs à la retraite de la catégorie C</b>			<b>14</b>	<b>10</b>	<b>24</b>	<b>41,7</b>	
<b>Sous-total des départs à la retraite des personnels ITA</b>			<b>280</b>	<b>316</b>	<b>596</b>	<b>53,0</b>	
<b>Ensemble des départs à la retraite</b>			<b>467</b>	<b>404</b>	<b>871</b>	<b>46,4</b>	

Source MESRI-Sies : Tableau de Bord sur l'emploi scientifique 2017.

Année civile 2017.

Sont comptés les seuls agents rémunérés au moment de leur départ.

Plus d'un ITA titulaire sur deux partant en retraite est une femme (53%) ; leur proportion est plus faible (32%) pour les personnels chercheurs.

## La composition des sections du CNU, réparties par groupes de disciplines et ventilées par corps et sexe

**Tableau 19**

Groupes de disciplines des sections CNU	PR et assimilés				MCF et assimilés			
	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
Droit et science politique	74	46	120	38,3	48	69	117	59,0
Sciences économiques et de gestion	51	32	83	38,6	40	41	81	50,6
Langues et littératures	122	159	281	56,6	109	175	284	61,6
Sciences humaines	150	112	262	42,7	116	157	273	57,5
Mathématiques et informatique	92	46	138	33,3	79	63	142	44,4
Physique	77	31	108	28,7	74	32	106	30,2
Chimie	79	41	120	34,2	57	62	119	52,1
Sciences de la terre	60	35	95	36,8	55	39	94	41,5
Sciences de l'ingénieur	131	46	177	26,0	103	72	175	41,1
Biologie et biochimie	117	84	201	41,8	91	110	201	54,7
Pharmacie	32	19	51	37,3	21	28	49	57,1
Médecine	272	116	388	29,9	103	127	230	55,2
Odontologie	14	8	22	36,4	10	12	22	54,5
Interdisciplinaire	73	41	114	36,0	57	63	120	52,5
Théologie	10	2	12	16,7	9	4	13	30,8
<b>Total</b>	<b>1 354</b>	<b>818</b>	<b>2 172</b>	<b>37,7</b>	<b>972</b>	<b>1 054</b>	<b>2 026</b>	<b>52,0</b>

Source : Base Galaxie 2018.

Les sections du CNU, dont la composition résulte des élections de 2015 comprennent des membres élus et des membres nommés, avec des membres titulaires et des suppléants.

Les sections du Conseil national des universités établissent les listes de qualification aux fonctions de maître de conférences et de professeur des universités. Les candidats inscrits sur ces listes peuvent ensuite être recrutés par concours ouvert par les établissements d'enseignement supérieur.

La part des femmes dans les sections de CNU est très variable selon qu'elles appartiennent aux corps des professeurs des universités et assimilés ou aux corps des maîtres de conférences et assimilés. Elle est de 37,7% dans le corps des PR (26,6% de femmes dans les effectifs du corps des PR) et de 52% dans le corps des maîtres de conférences (44,3% de femmes dans les effectifs de MCF).

Elle varie également d'un groupe de discipline à l'autre : en "Langues et Littératures", le taux de féminisation atteint presque 57% dans le corps des PR et dépasse 61% dans le corps des MCF, alors qu'en "Sciences de l'ingénieur" il n'atteint que 26% dans le corps des PR et un peu plus de 41% dans celui des MCF.

Par rapport au précédent CNU, la part des femmes a augmenté et notamment dans le corps des PR et assimilés où elle est passée de 28,4% à 37,7%.

## La présidence des sections du CNU ventilée par groupes de disciplines

**Tableau 20**

Groupes de disciplines des sections du CNU	PR et assimilés			
	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
Droit et science politique	1	3	4	75,0
Sciences économiques et de gestion	1	1	2	50,0
Langues et littératures	4	5	9	55,6
Sciences humaines	5	4	9	44,4
Mathématiques et informatique	2	1	3	33,3
Physique	2	1	3	33,3
Chimie	2	1	3	33,3
Sciences de la terre	2	2	4	50,0
Sciences de l'ingénieur	4		4	
Biologie et biochimie	5	1	6	16,7
Pharmacie	5	1	6	16,7
Médecine	12	2	14	14,3
Odontologie	3		3	
Interdisciplinaire	3	2	5	40,0
<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>24</b>	<b>75</b>	<b>32,0</b>

Source : Données du département DGRH A1-1 à partir des élections CNU 2015.

Deux tiers des sections de CNU sont présidées par des hommes. Les présidences des sections de "Droit et science politique" et de "Langues et littératures" sont à majorité féminines et la parité est constatée en "Sciences économiques et de gestion" et en "Sciences de la terre". Si les femmes représentent 37,7% des effectifs des sections du CNU (dans le corps des PR et corps assimilés), elles sont 32% présidentes de section.

Par rapport au précédent CNU, on constate que la part des femmes présidentes de section est passée de 19,5% à 32%.

## La composition des jurys de concours et d'examens professionnels BIATSS dans l'enseignement supérieur ventilés par catégorie statutaire et corps / grade

Tableau 21

Catégorie statutaire	Libellé corps / grade	Nature	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
A	Assistant ingénieur	concours externe	578	567	1 145	49,5
	Assistant ingénieur	concours interne	571	574	1 145	50,1
	Assistant ingénieur	exam. pro. réservé	284	285	569	50,1
	Assistant ingénieur	troisième concours				
	Attaché d'administration de l'Etat	concours interne	40	43	83	51,8
	Attaché d'administration de l'Etat	concours réservé	40	42	82	51,2
	Attaché principal d'administration	examen professionnel	29	30	59	50,8
	Bibliothécaire	concours externe	29	31	60	51,7
	Bibliothécaire	concours interne	29	31	60	51,7
	Bibliothécaire	exam. pro. réservé	29	31	60	51,7
	Chartiste	concours externe	4	5	9	55,6
	Conservateur des bibliothèques	concours externe	32	43	75	57,3
	Conservateur des bibliothèques	concours interne	32	43	75	57,3
	Conservateur des bibliothèques	exam. pro. réservé	32	43	75	57,3
	CTSSAE	concours interne	7	6	13	46,2
	Ingénieur d'études	concours externe	1 207	1 191	2 398	49,7
	Ingénieur d'études	concours interne	618	633	1 251	50,6
	Ingénieur d'études	troisième concours				
	Ingénieur d'études	exam. pro. réservé	565	565	1 130	50,0
	Ingénieur de recherche 2e classe	concours externe	379	357	736	48,5
	Ingénieur de recherche 2e classe	concours interne	239	239	478	50,0
	Ingénieur de recherche 2e classe	exam. pro réservé	43	46	89	51,7
	Ingénieur de recherche 1re classe	concours externe	47	43	90	47,8
	Ingénieur de recherche hors classe	concours externe				
	Ingénieur de recherche hors classe	examen professionnel	18	18	36	50,0
	Médecin de l'éducation nationale	concours unique	5	7	12	58,3
Médecin de l'éducation nationale	concours réservé	5	7	12	58,3	
<b>Ensemble des membres de jurys aux épreuves de catégorie A</b>			<b>4 862</b>	<b>4 880</b>	<b>9 742</b>	<b>50,1</b>
B	Bibas classe normale	concours externe	27	35	62	56,5
	Bibas classe normale	concours interne	27	35	62	56,5
	Bibas classe normale	exam. pro. réservé	27	35	62	56,5
	Bibas classe supérieure	concours externe	13	11	24	45,8
	Bibas classe supérieure	concours interne	13	11	24	45,8
	Bibas classe supérieure	examen professionnel	3	4	7	57,1
	Bibas classe exceptionnelle	examen professionnel	5	7	12	58,3
	TECHRF classe normale	concours externe	436	430	866	49,7
	TECHRF classe normale	concours interne	353	350	703	49,8
	TECHRF classe normale	exam. pro. réservé	221	211	432	48,8
	TECHRF classe supérieure	concours externe	7	6	13	46,2
	TECHRF classe supérieure	concours interne	10	11	21	52,4
	TECHRF classe supérieure	examen professionnel	32	31	63	49,2
	TECHRF classe exceptionnelle	examen professionnel	22	20	42	47,6
<b>Ensemble des membres de jurys aux épreuves de catégorie B</b>			<b>1 196</b>	<b>1 197</b>	<b>2 393</b>	<b>50,0</b>

Source : DGRH D5.

Les données concernent l'ensemble des ministères pour lesquels les épreuves relatives à un corps ou un grade sont organisées.

Les concours et examens professionnels de la catégorie C étant déconcentrés, les informations ne sont pas disponibles. Il en est de même pour les corps des secrétaires administratifs, assistants de service social et infirmiers.

En 2017, les femmes représentent en moyenne, un membre sur deux des jurys de concours et examens professionnels BIATSS, aussi bien en catégorie A qu'en catégorie B (pas de données disponibles pour les corps de catégorie C).

**La présidence des jurys de concours et d'examens professionnels BIATSS dans l'enseignement supérieur ventilée par catégorie statutaire et corps / grade**

**Tableau 22**

Catégorie statutaire	Libellé corps / grade	Nature	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
A	Assistant ingénieur	concours externe	94	85	179	47,5
	Assistant ingénieur	concours interne	95	84	179	46,9
	Assistant ingénieur	exam. pro. réservé	41	49	90	54,4
	Assistant ingénieur	troisième concours				
	Attaché d'administration de l'Etat	concours interne	1		1	0,0
	Attaché d'administration de l'Etat	concours réservé	1		1	0,0
	Attaché principal d'administration	examen professionnel		1	1	100,0
	Bibliothécaire	concours externe		1	1	100,0
	Bibliothécaire	concours interne		1	1	100,0
	Bibliothécaire	exam. pro. réservé		1	1	100,0
	Chartiste	concours externe		1	1	100,0
	Conservateur des bibliothèques	concours externe	1		1	0,0
	Conservateur des bibliothèques	concours interne	1		1	0,0
	Conservateur des bibliothèques	exam. pro. réservé	1		1	0,0
	CTSSAE	concours interne		1	1	100,0
	Ingénieur d'études	concours externe	94	85	179	47,5
	Ingénieur d'études	concours interne	95	84	179	46,9
	Ingénieur d'études	troisième concours				
	Ingénieur d'études	exam. pro. réservé	93	84	177	47,5
	Ingénieur de recherche 2e classe	concours externe	60	54	114	47,4
	Ingénieur de recherche 2e classe	concours interne	36	38	74	51,4
	Ingénieur de recherche 2e classe	exam. pro. réservé	7	7	14	50,0
	Ingénieur de recherche 1re classe	concours externe	6	7	13	53,8
	Ingénieur de recherche hors classe	concours externe				
	Ingénieur de recherche hors classe	examen professionnel		1	1	100,0
	Médecin	concours unique	1		1	0,0
Médecin réservé	concours réservé	1		1	0,0	
<b>Ensemble des membres de jurys aux épreuves de catégorie A</b>			<b>628</b>	<b>584</b>	<b>1 212</b>	<b>48,2</b>
B	Bibas classe normale	concours externe		1	1	100,0
	Bibas classe normale	concours interne		1	1	100,0
	Bibas classe normale	exam. pro. réservé		1	1	100,0
	Bibas classe supérieure	concours externe	1		1	0,0
	Bibas classe supérieure	concours interne	1		1	0,0
	Bibas classe supérieure	examen professionnel		1	1	100,0
	Bibas classe exceptionnelle	examen professionnel		1	1	100,0
	TECHRF classe normale	concours externe	72	51	123	41,5
	TECHRF classe normale	concours interne	60	41	101	40,6
	TECHRF classe normale	exam. pro. réservé	42	27	69	39,1
	TECHRF classe supérieure	concours externe		2	2	100,0
	TECHRF classe supérieure	concours interne		3	3	100,0
	TECHRF classe supérieure	examen professionnel	1		1	0,0
TECHRF classe exceptionnelle	examen professionnel	1		1	0,0	
<b>Ensemble des membres de jurys aux épreuves de catégorie B</b>			<b>178</b>	<b>129</b>	<b>307</b>	<b>42,0</b>

Source : DGRH D5.

Les données concernent l'ensemble des ministères pour lesquels les épreuves relatives à un corps ou un grade sont organisées.

Les concours et examens professionnels de la catégorie C étant déconcentrés, les informations ne sont pas disponibles. Il en est de même pour les corps des secrétaires administratifs, assistants de service social et infirmiers.

La part des femmes dans les présidences de jurys de concours et examens professionnels BIATSS en 2017 est proche de la parité en catégorie A (48,2%). En catégorie B, cette part est de 42%.

La part des femmes dans les présidences de jurys de concours et examens professionnels BIATSS est toutefois inférieure à celle des femmes membres de jury.

**Nombre de promouvables enseignants-chercheurs (hors hospitalo-universitaires), de candidats et de promus à l'avancement de grade, répartis par corps et grade et ventilés par sexe**

**Tableau 23**

Corps	Promotions dans le grade de ...	Promouvables				Candidats				Promus			
		H	F	Ensemble	% femmes	H	F	Ensemble	% femmes	H	F	Ensemble	% femmes
PR	PR de classe exceptionnelle 2 <sup>e</sup> échelon	1 766	431	2 197	19,6	612	129	741	17,4	259	60	319	18,8
	PR de classe exceptionnelle 1 <sup>er</sup> échelon	3 789	1 373	5 162	26,6	1 119	352	1 471	23,9	439	173	612	28,3
	PR de 1 <sup>re</sup> classe	3 364	1 585	4 949	32,0	1 350	550	1 900	28,9	496	222	718	30,9
MCF	Maître de conférences hors classe	4 482	3 451	7 933	43,5	1 187	941	2 128	44,2	664	522	1 186	44,0
	Maître de conférences éch. exceptionnel	1 254	741	1 995	37,1	670	366	1 036	35,3	367	209	576	36,3
<b>Total</b>		<b>14 655</b>	<b>7 581</b>	<b>22 236</b>	<b>34,1</b>	<b>4 938</b>	<b>2 338</b>	<b>7 276</b>	<b>32,1</b>	<b>2 225</b>	<b>1 186</b>	<b>3 411</b>	<b>34,8</b>

Source : Application ELECTRA (année 2017).

Pour être promus, les promouvables de chaque grade doivent faire acte de candidature. La part des femmes promues décroît en général, avec la progression des avancements de grade, de la hors classe des MCF (44%) au 2<sup>e</sup>me échelon de la classe exceptionnelle des professeurs (18,8%). Globalement, les femmes candidatent moins que les hommes (31% contre 34%) mais tous grades confondus, 51% des candidates sont promues contre 45% chez les hommes. Elles représentent 36,3% des promus à l'échelon exceptionnel de la hors classe des MCF, échelon créé à compter de 2017.

**Nombre de promouvables enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires et de promus à l'avancement de grade, répartis par corps et grade, ventilés par sexe**

**Tableau 24**

Corps	Promotions dans le grade de ...	Promouvables				Promus			
		H	F	Ensemble	% femmes	H	F	Ensemble	% femmes
PUPH	PUPH de classe exceptionnelle 2e échelon	470	73	<b>543</b>	13,4	92	16	<b>108</b>	14,8
	PUPH de classe exceptionnelle 1er échelon	1125	260	<b>1385</b>	18,8	151	35	<b>186</b>	18,8
	PUPH de 1re classe	1130	398	<b>1528</b>	26,0	155	59	<b>214</b>	27,6
PUMG	PUMG de classe exceptionnelle 1er échelon	8	2	<b>10</b>	20,0				
	PUMG de 1re classe	29	9	<b>38</b>	23,7	5	1	<b>6</b>	16,7
MCPH	MCPH hors classe	110	84	<b>194</b>	43,3	26	16	<b>42</b>	38,1
	MCPH 1re classe	290	248	<b>538</b>	46,1	63	67	<b>130</b>	51,5
MCMG	MCMG 1re classe	16	10	<b>26</b>	38,5	3	2	<b>5</b>	40,0
<b>Total</b>		<b>3 178</b>	<b>1 084</b>	<b>4 262</b>	<b>25,4</b>	<b>495</b>	<b>196</b>	<b>691</b>	<b>28,4</b>

Sources : Bases Gesup et données du département DGRH A2-3 (année 2017).

Le taux des femmes promues (28,4%) augmente par rapport à 2016 (24,6%). Ce taux décroît avec la progression des avancements de grade, de la 1ère classe des MCPH (51,5%) au 2ème échelon de la classe exceptionnelle des PUPH (14,8%) ; en outre, il est supérieur de 3 points à celui des promouvables.

**Effectifs des agents titulaires BIATSS de l'enseignement supérieur promus dans un grade supérieur (tableau d'avancement et examen professionnel) répartis par filière, catégorie statutaire, corps et grade et ventilés par sexe**

**Tableau 25**

Filière	Catégorie statutaire	Corps	Promotion dans le grade de ...	Examen professionnel			Tableau d'avancement (choix)			Ensemble			
				H	F	% femmes	H	F	% femmes	H	F	% femmes	
Filière administrative	A	AAE	Attaché d'administration hors classe				7	18	72,0	7	18	72,0	
			Attaché principal d'administration	25	26	51,0	8	14	63,6	33	40	54,8	
	B	Saenes	Saenes classe exceptionnelle	5	27	84,4	6	39	86,7	11	66	85,7	
			Saenes classe supérieure	8	47	85,5	13	70	84,3	21	117	84,8	
	C	Adjaenes	Adjoint administratif principal de 1re classe				13	183	93,4	13	183	93,4	
			Adjoint administratif principal de 2e classe*				47	454	90,6	47	454	90,6	
<b>Total des promotions de la filière</b>				<b>38</b>	<b>100</b>	<b>72,5</b>	<b>94</b>	<b>778</b>	<b>89,2</b>	<b>132</b>	<b>878</b>	<b>86,9</b>	
Filière des bibliothèques	A	CGBIB	Conservateur général des bibliothèques				4	10	71,4	4	10	71,4	
			CBIB	Conservateur en chef des bibliothèques				13	20	60,6	13	20	60,6
			BIB	Bibliothécaire hors classe				9	17				
	B	Bibas	Bibas classe exceptionnelle	5	23	82,1	6	21	77,8	11	44	80,0	
			Bibas classe supérieure	5	10	66,7	5	9	64,3	10	19	65,5	
	C	MAG	MAG principal des bibliothèques de 1re classe				18	21	53,8	18	21	53,8	
MAG principal des bibliothèques de 2e classe*						32	58	64,4	32	58	64,4		
<b>Total des promotions de la filière</b>				<b>10</b>	<b>33</b>	<b>76,7</b>	<b>87</b>	<b>156</b>	<b>64,2</b>	<b>97</b>	<b>189</b>	<b>66,1</b>	
Filière des ITRF	A	IGR	Ingénieur de recherche hors classe	43	20	31,7	18	10		61	30	33,0	
			Ingénieur de recherche 1re classe				91	67	42,4	91	67	42,4	
		IGE	Ingénieur d'études hors classe				16	29	64,4	16	29	64,4	
			Ingénieur d'études 1re classe				163	178	52,2	163	178	52,2	
	B	TECH	TECHRF classe exceptionnelle	63	71	53,0	52	74	58,7	115	145	55,8	
			TECHRF classe supérieure	97	167	63,3	117	130	52,6	214	297	58,1	
C	ATRF	Adjoint technique principal de RF de 1re classe				152	219	59,0	152	219	59,0		
		Adjoint technique principal de RF de 2e classe*	12	27	69,2	207	471	69,5	219	498	69,5		
<b>Total des promotions de la filière</b>				<b>215</b>	<b>285</b>	<b>57,0</b>	<b>816</b>	<b>1 178</b>	<b>59,1</b>	<b>1 031</b>	<b>1 463</b>	<b>58,7</b>	
		Infenes	Infirmier (Infenes) hors classe					13	100,0	0	13	100,0	
			Infirmier (Infenes) classe supérieure					7	100,0	0	7	100,0	
	B	ASSAE	Assistant principal de service social AE				1	7	87,5	1	7	87,5	
<b>Total des promotions de la filière</b>				<b>0</b>	<b>0</b>		<b>1</b>	<b>27</b>	<b>96,4</b>	<b>1</b>	<b>27</b>	<b>96,4</b>	
Filière technique	C	ATEC	Adjoint technique principal de 1re cl. des étab. d'enseig.				1		0,0	1	0	0,0	
			Adjoint technique principal de 2e cl. des étab. d'enseig.*				4	4	50,0	4	4	50,0	
	<b>Total des promotions de la filière</b>				<b>0</b>	<b>0</b>		<b>5</b>	<b>4</b>	<b>44,4</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>44,4</b>
<b>Total des promotions de grade</b>				<b>263</b>	<b>418</b>	<b>61,4</b>	<b>1 003</b>	<b>2 143</b>	<b>68,1</b>	<b>1 266</b>	<b>2 561</b>	<b>66,9</b>	

Sources : Bases et annuaires corrigés des personnels (février et juin 2018) et bureaux de gestion pour les IGR, IGE, TCH, BIB et MAG.

\* Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions liées au parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) dans les corps de catégorie C, les tableaux d'avancement établis au titre de 2017 pour l'accès aux grades supérieurs (ex. échelles de rémunération 4, 5 et 6) demeuraient valables jusqu'au 31 décembre 2017. Du fait des différentes mesures de reclassement liées au PPCR, les informations relatives à l'accès à la 1<sup>re</sup> classe sont insuffisamment disponibles dans les annuaires des personnels et se confondent avec celles relatives au grade supérieur (grade de "principal 2<sup>e</sup> classe").

Le taux de féminisation des agents promus en 2017 est de 66,9%, soit 3,5 points de plus que la part des femmes dans la population des agents titulaires BIATSS (63,4%).



## Nombre de chercheurs promus dans un grade supérieur répartis par corps et ventilés par sexe

**Tableau 26**

Promotion dans le grade de ...	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
Directeur de recherche de classe exceptionnelle	46	25	71	35,2
Directeur de recherche de 1 <sup>re</sup> classe	167	84	251	33,5
Chargé de recherche de 1 <sup>re</sup> classe	163	88	251	35,1
<b>Ensemble des promotions des chercheurs</b>	<b>376</b>	<b>197</b>	<b>573</b>	<b>34,4</b>

Source MESRI-Sies : Tableau de Bord sur l'emploi scientifique 2017.

Année civile 2017.

Tous grades confondus, la part des femmes des chercheurs promus est de 34,4%, inférieure à celle des femmes dans la population des chercheurs titulaires (36,4%).

**Nombre de personnels ITA promus dans un grade supérieur sans changement de corps (tableau d'avancement et examen professionnel) répartis par catégorie statutaire, corps et grade et ventilés par sexe**

**Tableau 27**

Catégorie statutaire	Corps	Promotion dans le grade de ...	Effectifs promus dans un grade en 2017								
			Examen professionnel			Tableau d'avancement (choix)			Ensemble des promotions d'ITA au grade supérieur		
			H	F	% femmes	H	F	% femmes	H	F	% femmes
A	IR	Ingénieur de recherche hors classe	52	26	33,3	19	10	34,5	71	36	33,6
		Ingénieur de recherche 1 <sup>re</sup> classe				121	103	46,0	121	103	46,0
	IE	Ingénieur d'études hors classe				118	99	45,6	118	99	45,6
		Ingénieur d'études 1 <sup>re</sup> classe				23	44	65,7	23	44	65,7
B	T	Technicien de la recherche de classe exceptionnelle	52	83	61,5	57	97	63,0	109	180	62,3
		Technicien de la recherche de classe supérieure	39	109	73,6	76	131	63,3	115	240	67,6
C	AT	Adjoint technique de la recherche principal de 1 <sup>re</sup> classe				32	40	55,6	32	40	55,6
		Adjoint technique de la recherche principal de 2 <sup>e</sup> classe	0	0		2	4	66,7	2	4	66,7
		Adjoint technique de la recherche de 1 <sup>re</sup> classe				2	0	0,0	2	0	0,0
<b>Ensemble des promotions d'ITA au grade supérieur</b>			<b>143</b>	<b>218</b>	<b>60,4</b>	<b>450</b>	<b>528</b>	<b>54,0</b>	<b>593</b>	<b>746</b>	<b>55,7</b>

Source MESRI-Sies : Tableau de bord sur l'emploi scientifique 2017.

Année civile 2017.

Le taux de féminisation des agents ITA promus est de 55,7%, soit un taux légèrement supérieur à la part des femmes dans la population des agents titulaires ITA (53,7%).

## **III - FORMATION**



**Nombre de semestres de congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) attribués aux enseignants-chercheurs au titre du CNU et des établissements d'enseignement supérieur**

**Tableau 28**

Semestres CRCT	Nb de semestres de CRCT accordés à des hommes	Nb de semestres de CRCT accordés à des femmes	Total de semestres de CRCT accordés	% des semestres accordés à des femmes
Au titre des sections du CNU	129	129	258	50,0
Au titre des établissements	340	311	651	47,8
<b>Total semestres de CRCT</b>	<b>469</b>	<b>440</b>	<b>909</b>	<b>48,4</b>

Sources : DGRH A1-1 et DGRH A2-2, année 2017-2018.

48,4% des CRCT sont accordés aux femmes (51,6% pour les hommes). Toutefois, proportionnellement aux poids respectifs des sexes dans la population des enseignants-chercheurs (38,8% de femmes / 61,2% d'hommes), ce sont les femmes qui bénéficient le plus des CRCT.

**Effectifs formés chez les BIATSS dans l'enseignement supérieur - Nombre d'agents ayant suivi au moins une formation répartis par catégorie statutaire et par sexe**

**Tableau 29**

Type de formation	Catégorie A			Catégorie B			Catégorie C			Ensemble		
	H	F	% femmes	H	F	% femmes	H	F	% femmes	H	F	% femmes
Agents ayant suivi au moins une formation (1)	10 446	13 827	57,0	3 471	8 531	71,1	4 685	13 985	74,9	<b>18 602</b>	<b>36 343</b>	<b>66,1</b>
dont agents ayant suivi au moins une formation professionnelle (2)	9 038	11 746	56,5	3 035	7 264	70,5	4 371	12 522	74,1	<b>16 444</b>	<b>31 532</b>	<b>65,7</b>

Source : Enquête LAGAF 2017 (taux de retour : 36% des établissements d'enseignement supérieur représentant 71% des effectifs) - Périmètre : Personnels BIATSS titulaires et non titulaires.

(1) Statutaire et/ou professionnelle.

(2) Formation continue, préparation aux examens et concours, période de professionnalisation, congé de formation, VAE, bilan de compétences.

Au cours de l'année 2017, deux tiers des agents ayant suivi au moins une formation sont des femmes. C'est en catégorie C que les femmes se forment le plus (74,9%).

## **IV - ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL ET CONDITIONS DE TRAVAIL**





**Effectifs des agents titulaires dans l'enseignement supérieur répartis par quotité de service et par filière, ventilés par sexe**

**Tableau 30**

Catégorie de personnel	Filière	Temps partiel			Temps plein			Ensemble		
		H	F	% femmes	H	F	% femmes	H	F	% femmes
Personnels enseignants	Filière universitaire	154	532	77,6	29 896	18 516	38,2	30 050	19 048	38,8
	Filière hospitalo-universitaire	1	3	75,0	4 702	1 837	28,1	4 703	1 840	28,1
	Corps spécifiques	6	9	60,0	709	337	32,2	715	346	32,6
	Filière enseignante des corps du 1 <sup>er</sup> degré	6	13	68,4	143	163	53,3	149	176	54,2
	Filière enseignante des corps du 2 <sup>nd</sup> degré	118	336	74,0	6 850	5 630	45,1	6 968	5 966	46,1
	Filière éducation-orientation	3	4	57,1	18	26	59,1	21	30	58,8
	Filière personnel de direction	0	0		2	1				
	Filière d'inspection	0	0		6	4	40,0	6	4	40,0
	<b>Total des Personnels enseignants</b>	<b>288</b>	<b>897</b>	<b>75,7</b>	<b>42 326</b>	<b>26 514</b>	<b>38,5</b>	<b>42 614</b>	<b>27 411</b>	<b>39,1</b>
Personnels BIATSS	Filière administrative	86	2 101	96,1	2 175	8 922	80,4	2 261	11 023	83,0
	Filière des bibliothèques	39	253	86,6	1 389	2 974	68,2	1 428	3 227	69,3
	Filière ITRF	150	1 036	87,4	18 316	22 583	55,2	18 466	23 619	56,1
	Filière sociale et de santé	3	176	98,3	13	360	96,5	16	536	97,1
	Filière technique	2	2	50,0	47	42	47,2	49	44	47,3
	<b>Total des Personnels BIATSS</b>	<b>280</b>	<b>3 568</b>	<b>92,7</b>	<b>21 940</b>	<b>34 881</b>	<b>61,4</b>	<b>22 220</b>	<b>38 449</b>	<b>63,4</b>
<b>Total</b>	<b>568</b>	<b>4 465</b>	<b>88,7</b>	<b>64 266</b>	<b>61 395</b>	<b>48,9</b>	<b>64 834</b>	<b>65 860</b>	<b>50,4</b>	

Sources : Bases et annuaires des personnels.

Les femmes sont plus souvent à temps partiel que les hommes : elles représentent 49% des effectifs à temps plein alors qu'elles dépassent 90% des effectifs à temps partiel pour les personnels BIATSS et 75% pour les personnels enseignants.

**Effectifs des agents titulaires dans l'enseignement supérieur répartis par quotité de service et ventilés par catégorie statutaire et par sexe**

**Tableau 31**

Catégorie	Temps partiel			Temps plein			Ensemble		
	Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes
Catégorie A	346	1 361	79,7	51 009	36 188	41,5	51 355	37 549	42,2
Catégorie B	69	899	92,9	5 586	9 839	63,8	5 655	10 738	65,5
Catégorie C	153	2 205	93,5	7 671	15 368	66,7	7 824	17 573	69,2
<b>Total</b>	<b>568</b>	<b>4 465</b>	<b>88,7</b>	<b>64 266</b>	<b>61 395</b>	<b>48,9</b>	<b>64 834</b>	<b>65 860</b>	<b>50,4</b>

Sources : Bases et annuaires des personnels.

La part des femmes exerçant à temps partiel est largement majoritaire quelle que soit la catégorie.

## Répartition des congés pour raison de santé par catégorie de personnel et selon le sexe

**Tableau 32**

Proportion d'agents titulaires ayant pris au moins un jour de congé pour raison de santé au cours de l'année 2017 (en %)

Catégorie de personnel	Sexe	Maladie ordinaire	Congé long (CLM et CLD)	Maladie professionnelle ou accident du travail	Congé maternité	Congé pour adoption	Congé de paternité et d'accueil de l'enfant (1)	Congé de solidarité familiale	Ensemble des congés
Personnels enseignants	Hommes	6,3	0,5	0,3		0,0	1,2	0,0	8,4
	Femmes	14,7	1,1	0,6	3,6	0,0	0,0	0,0	20,1
Personnels BIATSS	Hommes	36,0	2,2	2,7		0,0	2,1	0,0	43,0
	Femmes	49,6	2,9	2,2	3,0	0,0	0,1	0,0	57,8
<b>Ensemble</b>	<b>Hommes</b>	<b>16,4</b>	<b>1,1</b>	<b>1,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>1,5</b>	<b>0,0</b>	<b>20,1</b>
	<b>Femmes</b>	<b>35,1</b>	<b>2,1</b>	<b>1,5</b>	<b>3,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>42,1</b>

Source : Enquête déclarative réalisée auprès des établissements d'enseignement supérieur - Bureau DGRH C1-1. Les données manifestement erronées ont été neutralisées.

Le taux de réponse à l'enquête par les établissements est de 88% représentant 96% des effectifs titulaires.

(1) L'article 34 de la loi 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 prévoit que peuvent bénéficier du congé de paternité et d'accueil de l'enfant, le père fonctionnaire de l'enfant ainsi que, le cas échéant, le conjoint fonctionnaire de la mère ou le fonctionnaire lié à elle par un pacte civil de solidarité ou vivant maritalement avec elle.

Les femmes prennent plus souvent des congés pour raison de santé que les hommes : 42,1% de femmes contre 20,1% d'hommes, tous congés confondus. Pour les seuls congés de maladie ordinaire, de loin les plus courants, l'écart entre les hommes et les femmes est du même ordre de grandeur. La part des congés des femmes est de 57,8% chez les BIATSS et de 20,1% parmi la population enseignante.

